

autres membres de l'opposition. Je n'ai garde de le leur reprocher. Sous le régime de sir Wilfrid Laurier, le Canada décidait d'avoir une marine à lui propre. C'est en 1911 que fut adoptée la loi du service naval, à une époque où mon honorable ami était membre du parti libéral, et le gouvernement de ce jour-là résolut de voir lui-même à la défense de nos côtes. Je ne trouve aucunement à redire, permettez-moi de le répéter, à cette politique d'alors, non plus qu'à celle d'aujourd'hui. La loi du service naval disait clairement à l'Angleterre de reprendre ses navires, et elle lui faisait savoir que dorénavant c'est le Canada qui devait prendre charge des bassins de radoub d'Halifax et d'Esquimault. C'est donc au Parlement aujourd'hui de remplir les obligations contractées par cette loi du service naval, à l'adoption de laquelle mon honorable ami a pleinement contribué en 1911. Le *Niobé* et le *Rainbow* vinrent d'Angleterre du consentement de mon honorable ami. Et maintenant il voudrait que l'on eût gardé ces deux navires.

M. CLARK (Red-Deer) : A titre de vaisseaux-écoles.

L'hon. M. BALLANTYNE : La dépense aurait été exactement la même, c'est-à-dire \$2,500,000. Nous donnons suite à la politique de l'honorable député de Red-Deer et d'un gouvernement qu'il soutenait. Il n'est absolument rien ajouté à la dépense. Qu'a fait le présent Gouvernement? Nous avons congédié 783 fonctionnaires dont nous n'avions plus besoin; nous avons vendu ces vieux bâtiments, et nous avons accepté de la mère patrie, en pur don, des navires modernes. Mon honorable ami prétend que c'est là un vote déplorable, et si quelqu'un doit le déplorer c'est bien mon honorable ami de Red-Deer. Il a eu part au vote de la loi du service naval. Il a consenti à ce que le Canada prit charge des bassins d'Esquimault, à ce qu'il assurât le maintien d'un Collège naval et fit venir d'Angleterre le *Niobé* et le *Rainbow*. La politique alors inaugurée sera suivie jusqu'à ce que la loi soit modifiée ou révoquée. C'est une responsabilité que mon honorable ami a prise, et avec raison je crois, et il ne peut y échapper aujourd'hui en cherchant à s'en décharger sur mes épaules. Au reste, jamais je n'ai eu peur d'en accepter ma juste part. Eussions-nous refusé ces navires de la mère patrie, nous aurions eu un bien pauvre service, service ne valant pas un sou pour le Canada, et la dépense n'en serait pas moins ce qu'elle est aujourd'hui, pour une marine très effective.

M. CLARK (Red-Deer) : Je regrette que mon honorable ami fasse une réponse aussi belliqueuse à un discours très pacifique. J'entends ne pas suivre son exemple, et conserver le calme avec lequel j'avais pris la parole.

Si la récente guerre ne lui suffit pas, elle me suffit à moi, et je ne me laisserai pas entraîner dans une lutte que son humeur belliqueuse provoquerait.

Parlant des bassins de radoub, il déclare que le Canada en a pris charge, mais ne disait-il pas il y a un instant que, dans ces bassins, les travaux étaient en quelque sorte interrompus et qu'il faisait faire ses réparations à l'entreprise.

L'hon. M. BALLANTYNE : Je n'ai pas dit cela.

M. CLARK (Red-Deer) : Qu'est-ce donc que mon honorable ami disait, à propos de ces bassins.

L'hon. M. BALLANTYNE : J'ai dit qu'aux termes de la loi du service naval, nous sommes tenus à maintenir en bon état de fonctionnement ceux des vaisseaux de l'amirauté anglaise qui auraient besoin de réparations. Nous avons bien, il est vrai, presque fermé les portes du bassin d'Esquimault, mais nous y maintenons une équipe suffisante pour voir aux besoins soit d'un navire de la marine britannique, soit de quelqu'un des nôtres. Nous maintenons en activité l'arsenal maritime à Halifax, mais avec un personnel considérablement réduit. Il est de fait que l'un et l'autre arsenal n'ont que tout juste le personnel absolument indispensable.

M. CLARK (Red-Deer) : Je ne saurais expliquer comment un bassin peut être presque fermé et n'en être pas moins en état de faire des réparations. On me dit, peut-être à tort, qu'il se fait ailleurs des réparations à l'entreprise et que les bassins, comme le dit le ministre, sont presque fermés. Avec des bassins presque fermés, on ne doit pas pouvoir faire d'affaires, si les mots ont une signification quelconque. Mais laissons là ce point, et passons à l'autre partie du raisonnement de l'honorable ministre. J'admets bien qu'il donne suite à une politique qui, en 1911, était la politique avouée de certain parti. Il lui a fallu amener le parti auquel il est maintenant associé, jusqu'au point où le parti libéral était alors arrivé, et dix ans d'expérience devaient lui suffire pour se préparer à décider si nous devons avoir une politique navale. Cependant, je n'entendais pas insister sur ce point, je voulais seulement